



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Public Works and Government Services / Travaux
publics et services gouvernementaux
Kingston Procurement
Des Acquisitions Kingston
86 Clarence Street, 2nd floor
Kingston
Ontario
K7L 1X3
Bid Fax: (613) 545-8067

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right
of Canada, in accordance with the terms and conditions
set out herein, referred to herein or attached hereto, the
goods, services, and construction listed herein and on any
attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la
Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou
incluses par référence dans la présente et aux annexes
ci-jointes, les biens, services et construction énumérés
ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Adressez toutes vos demandes à
Tammy.Weaver@pwgsc.gc.ca

Title - Sujet FNIRS System	
Solicitation No. - N° de l'invitation W7719-185389/B	Date 2017-12-07
Client Reference No. - N° de référence du client W7719-18-5389	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$KIN-508-7380	
File No. - N° de dossier KIN-7-48116 (508)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-01-17	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Weaver, Tammy	Buyer Id - Id de l'acheteur kin508
Telephone No. - N° de téléphone (613) 484-1809 ()	FAX No. - N° de FAX (613) 545-8067
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE 1133 SHEPPARD AVE W. TORONTO Ontario M3K2C9 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services / Travaux publics et
services gouvernementaux
Kingston Procurement
Des Acquisitions Kingston
86 Clarence Street, 2nd floor
Kingston
Ontario
K7L 1X3

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cette demande de soumissions annule et remplace la demande de soumissions numéro W7719-185389/A datée du 20 octobre 2017, dont la date de clôture était le 04 December 2017, à 2 PM. Un compte rendu ou une rencontre de rétroaction sera offert sur demande aux soumissionnaires, aux offrants ou aux fournisseurs qui ont présenté une offre dans le cadre de la demande de soumissions précédente.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	3
1.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	3
1.2 ÉNONCÉ DES TRAVAUX <i>OU</i> BESOIN	3
1.3 COMPTE RENDU	3
1.4 ACCORDS COMMERCIAUX	4
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	4
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	4
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS	4
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION.....	4
2.4 LOIS APPLICABLES	5
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....	5
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	5
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	6
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION	6
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION	6
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	7
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	7
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	7
PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	8
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	8
6.2 BESOIN	9
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	9
6.4 DURÉE DU CONTRAT	9
6.5 RESPONSABLES.....	11
6.6 PAIEMENT	11
6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION	12
6.8 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	12
6.9 LOIS APPLICABLES	12
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	13
6.11 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CUA</i>	13
6.12 INSTRUCTIONS D'EXPÉDITION - LIVRAISON À DESTINATION	13
ANNEXE « A ».....	14
BESOIN	14
ANNEXE « B »	18
BASE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX	18
ANNEXE « C » DE LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS	19
INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE.....	19

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W7719-185389/B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W7719-18-5389

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
KIN-7-48116

Id de l'acheteur - Buyer ID
KIN508
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « D »	20
FORMULAIRE D'ATTESTATION DU FABRICANT ORIGINAL DE MATÉRIEL (FOM)	20
ANNEXE « E »	21
LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	21

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Exigences relatives à la sécurité

1. Avant l'attribution d'un contrat, les conditions suivantes doivent être respectées :
 - a) le soumissionnaire doit détenir une attestation de sécurité d'organisme valable tel qu'indiqué à la Partie 6 – Clauses du contrat subséquent;
 - b) les individus proposés par le soumissionnaire et qui doivent avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature protégée ou classifiée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé doivent posséder une attestation de sécurité tel qu'indiqué à la Partie 6 – Clauses du contrat subséquent;
 - c) le soumissionnaire doit fournir le nom de tous les individus qui devront avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature protégée ou classifiée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé;
2. Pour de plus amples renseignements sur les exigences relatives à la sécurité, les soumissionnaires devraient consulter le site Web du **Programme de sécurité des contrats de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada** (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-fra.html>).

1.2 Besoin

- a) Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC), Centre de recherches de Toronto, a besoin d'un système de spectroscopie fonctionnelle dans le proche infrarouge (fNIRS), comprenant un système d'imagerie, un logiciel d'enregistrement et un logiciel d'analyse. Le besoin inclut également l'installation du système de fNIRS et la formation de base connexe.
- b) Fourniture de la documentation relative au matériel et aux logiciels décrite à l'annexe A;
- c) Fourniture des services d'entretien et de soutien du matériel et des logiciels durant la période de garantie de un (1) an, débutant au moment de l'acceptation des produits livrables, comme il est décrit à l'annexe A, Énoncé du besoin, avec une option de prolongation de deux périodes d'une (1) année chacune.

1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Accords commerciaux

« Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC). »

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2017-04-27) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2003, Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours

Insérer : 90 jours

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 10 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur _____ (*insérer le nom de la province ou du territoire*), et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (1 copie papier)

Section II : Soumission financière (1 copie papier)

Section III : Attestations (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement.

3.1.1 Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « D » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « D » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et les renseignements additionnels exigés à la partie 5.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

1. Le soumissionnaire doit fournir la documentation (exemple: spécification de l'instrument, publications et données documentées) démontrant que les produits proposés satisfont à toutes les spécifications techniques détaillées ci-dessous. Lorsque la documentation publiée ne démontre pas la conformité, un récit écrit démontrant la conformité sera accepté.

4.1.2 Évaluation financière

1. Les soumissionnaires doivent fournir un prix de lot ferme en dollars canadiens pour tous les articles énumérés à l'annexe B, « Base de paiement ».
2. Le prix unitaire sera multiplié par la quantité pour le prix calculé. La somme des prix étendus sera le prix évalué.
3. Clause du *Guide des CCUA* A0220T (2014-06-26) Évaluation du prix.

4.2 Méthode de sélection

Une soumission doit respecter toutes les exigences de la demande de soumissions pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web Intégrité – Formulaire de déclaration (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html>), afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la Politique d'inadmissibilité et de suspension (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web d'Emploi et Développement social

Canada (EDSC) – Travail (<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4>).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

5.2.3 Attestation du fabricant original de matériel

- (i) Tout soumissionnaire qui n'est pas le fabricant original de l'ensemble du matériel proposé dans le cadre de sa soumission doit présenter un certificat signé par le fabricant original du matériel (et non par le soumissionnaire) attestant que le soumissionnaire est autorisé à fournir son matériel et à en assurer la maintenance. Aucun contrat ne sera attribué à un soumissionnaire qui n'est pas le fabricant original du matériel proposé au Canada à moins que l'attestation du fabricant n'ait été fournie au Canada. On demande aux soumissionnaires d'utiliser le formulaire de certificat du formulaire d'attestation du fabricant original du matériel (FOM) présenté dans la demande de soumissions. Bien qu'il soit nécessaire de fournir tous les renseignements demandés dans le formulaire d'attestation du FOM, l'utilisation de ce formulaire n'est pas obligatoire. Dans le cas des soumissionnaires et des FOM qui utilisent un autre formulaire, le Canada déterminera, à sa seule discrétion, si tous les renseignements exigés ont été fournis. Toute modification aux énoncés du formulaire pourrait rendre la soumission irrecevable.
- (ii) Si le matériel proposé par le soumissionnaire provient de plusieurs FOM, un certificat distinct doit être présenté pour chacun des FOM.
- (iii) Aux fins de la présente demande de soumissions, FOM désigne le fabricant du matériel, comme en témoigne le nom qui apparaît sur le matériel et sur tous les documents connexes.

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

- 6.1.1 Les exigences relatives à la sécurité suivantes (LVERS et clauses connexes, tel que prévu par le Programme de sécurité des contrats s'appliquent et font partie intégrante du contrat.
 1. L'entrepreneur ou l'offrant doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat ou de l'offre à commandes, une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur, délivrée par la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).
 2. Les membres du personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant devant avoir accès à des établissements de travail dont l'accès est réglementé doivent TOUS détenir une cote de FIABILITÉ en vigueur, délivrée ou approuvée par la DSIC de TPSGC.
 3. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité NE DOIVENT PAS être attribués sans l'autorisation écrite préalable de la DSIC de TPSGC.
 4. L'entrepreneur ou l'offrant doit respecter les dispositions :

-
- a. de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et directive de sécurité (s'il y a lieu), reproduite ci-joint à l'Annexe E;
 - b. du Manuel de la sécurité industrielle (dernière édition).

6.2 Besoin

- a) Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC), Centre de recherches de Toronto, a besoin d'un système de spectroscopie fonctionnelle dans le proche infrarouge (fNIRS), comprenant un système d'imagerie, un logiciel d'enregistrement et un logiciel d'analyse. Le besoin inclut également l'installation du système de fNIRS et la formation de base connexe.
- b) Fourniture de la documentation relative au matériel et aux logiciels décrite à l'annexe A;
- c) Fourniture des services d'entretien et de soutien du matériel et des logiciels durant la période de garantie de un (1) an, débutant au moment de l'acceptation des produits livrables, comme il est décrit à l'annexe A, Énoncé du besoin, avec une option de prolongation de deux périodes d'une (1) année chacune.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2010A (2016-04-04), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.3.2 Conditions générales supplémentaires

4001 (2015-04-01), Achat, location et maintenance de matériel

4003 (2010-08-16), Logiciels sous licence, et

4004 (2013-04-25), Services de maintenance et de soutien des logiciels sous licence.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Période du contrat

Les travaux doivent être réalisés durant la période qui commence à la date d'attribution du contrat et se termine le 31 mars 2019.

6.4.2 Date de livraison

Date de livraison demandée	Date proposée par le soumissionnaire	Description des produits livrables	Quantité et format (le cas échéant)
31 ^{er} mars 2018		Système de fNIRS	1
31 ^{er} mars 2018		Logiciel d'enregistrement de fNIRS	1 ordinateur personnel (PC) compatible avec IBM fonctionnant sous MS Win 7 ou une version ultérieure
31 ^{er} mars 2018		Logiciel d'analyse de fNIRS	1 licence ouverte, logiciel fermé, compatible avec Windows, Linus et MAC OS
31 ^{er} mars 2018		Installation	
31 ^{er} mars 2018		Essais d'acceptation	
31 ^{er} mars 2018		Étalonnage	
31 juillet 2018		Formation	Sur place
31 ^{er} mars 2018		Fournitures consommables	1 trousse de départ
31 ^{er} mars 2018		Garantie, service, soutien et mises à jour	1 an à partir de la date de livraison

6.4.3 Option de prolongation du contrat

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable de prolonger la durée du contrat pour au plus 2 période(s) supplémentaire(s) de 1 année(s) chacune, selon les mêmes conditions. L'entrepreneur accepte que pendant la période prolongée du contrat, il sera payé conformément aux dispositions applicables prévues à la Base de paiement.

Le Canada peut exercer cette option à n'importe quel moment, en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur au moins 30 jours civils avant la date d'expiration du contrat. Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

6.4.4 Points de livraison

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés :

Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC),
Centre de recherches de Toronto,
1133, avenue Sheppard Ouest
Toronto (Ontario)
M3K 2C9
Canada

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W7719-185389/B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W7719-18-5389

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
KIN-7-48116

Id de l'acheteur - Buyer ID
KIN508
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Tammy Weaver
Titre : Agent d'approvisionnements
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Adresse : 86 Clarence Street
Kingston, ON K7L 1X3
Téléphone : 613-484-1809/613-545-8059
Télécopieur : 613-545-8067
Courriel : tammy.weaver@pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Chargé de projet (à indiquer au moment de l'attribution du contrat)

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom : _____
Titre : _____
Organisation : _____
Adresse : _____

Téléphone : ____ ____ _____
Télécopieur : ____ ____ _____
Courriel : _____

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom : _____

Téléphone : ____ ____ _____
Télécopieur : ____ ____ _____
Courriel : _____

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé *un (des) prix de lot ferme(s)* **OU** dans « l'annexe B firme requièrent, selon un montant total de _____ \$ (*insérer le montant au moment de l'attribution du contrat*). Les droits de douane *sont inclus* », et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.6.2 Paiement unique (firme requièrent)

Clause H1000C du *Guide des CCUA* (2008-05-12) Paiement unique

6.6.3 Paiement anticipé (Maintenance facultative)

Clause H3028C du *Guide des CCUA* (2010-01-11) Paiement anticipé

6.6.4 Paiement électronique de factures – contrat

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Carte d'achat Visa ;
- b. Carte d'achat MasterCard ;
- c. Dépôt direct (national et international) ;
- d. Échange de données informatisées (EDI) ;
- e. Virement télégraphique (international seulement) ;
- f. Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

6.7 Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
OU
 - b. Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.9 Lois applicables

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W7719-185389/B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W7719-18-5389

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
KIN-7-48116

Id de l'acheteur - Buyer ID
KIN508
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur _____ (*insérer le nom de la province ou du territoire précisé par le soumissionnaire dans sa soumission, s'il y a lieu*), et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales supplémentaires 4001 (2015-04-01), Achat, location et maintenance de matériel, 4003 (2010-08-16), Logiciels sous licence, et 4004 (2013-04-25), Services de maintenance et de soutien des logiciels sous licence.
- c) les conditions générales 2010A (2016-04-04), Conditions générales - biens (complexité moyenne);
- d) Annexe A, Besoin;
- e) Annexe B, Base de paiement;
- f) Annexe E, Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité;
- g) la soumission de l'entrepreneur en date du _____.

6.11 Clauses du Guide des CCUA

B1501C Appareillage électrique (2006-06-16)

6.12 Instructions d'expédition - livraison à destination

Rendu droits acquittés (DDP) Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC), Centre de recherches de Toronto, 1133, avenue Sheppard Ouest, Toronto, ON, M3K 2C9 selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

ANNEXE "A"

BESOIN

1. TITRE

Système de spectroscopie fonctionnelle dans le proche infrarouge (fNIRS)

2. CONTEXTE

Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC), Centre de recherches de Toronto, a besoin d'un système de spectroscopie fonctionnelle dans le proche infrarouge (fNIRS), comprenant un système d'imagerie, un logiciel d'enregistrement et un logiciel d'analyse. Le besoin inclut également l'installation du système de fNIRS et la formation de base connexe.

RDDC (Centre de recherches de Toronto) cherche à acquérir une capacité interne pour mener des travaux de science et technologie (S-T) en neuroscience dans les domaines de la défense et de la sécurité à la fois pour appuyer les projets de recherche en cours et pour acquérir une capacité en prévision de projets futurs. Les travaux de S-T dans ce domaine aborderont notamment des questions liées à l'évaluation et à l'entraînement des fonctions cognitives. Bien que RDDC ait déjà établi un programme de recherche en neurosciences faisant appel à des systèmes d'EEG et d'IRMf, il ne possède pas encore de système déployable sur le terrain permettant d'évaluer la modification des paramètres hémodynamiques et d'oxygénation dans le cerveau au moyen de la fNIRS.

Il existe à RDDC des projets qui pourraient mettre à profit la fNIRS dès maintenant. Plus particulièrement, le projet sur l'efficacité humaine lors d'opérations prolongées et dans des environnements hostiles a fait appel à diverses mesures physiologiques, y compris l'IRMf, pour mettre au point et valider un modèle de mesure la charge cognitive, ainsi qu'à des contre-mesures visant des facteurs comportementaux pour atténuer les effets liés à la surcharge mentale. De plus, le projet sur les marqueurs d'apprentissage et d'expertise neurologique et physiologique a utilisé l'EEG et l'oculométrie pour mettre au point des systèmes tutoriels intelligents à l'appui du projet de modernisation de l'instruction individuelle et de l'éducation.

Le système fNIRS doit pouvoir enregistrer et obtenir des données physiologiques de qualité supérieure. Il importe de noter que le système doit être compatible avec l'EEG et l'IRM. Pour servir à l'expérimentation, le système doit pouvoir assurer l'intégration avec un logiciel de présentation de stimulus capable de traiter des paradigmes expérimentaux cognitifs complexes et d'assurer la surveillance des réactions comportementales. Il doit pouvoir être adapté en vue de la réalisation d'études internes et sur le terrain. L'acquisition de ce système est cruciale, étant donné que les systèmes internes actuels de mesure physiologique ne permettent pas de réaliser l'objectif de RDDC, qui consiste à acquérir une capacité dans le domaine de la neuroscience.

3. SIGLES

DEL	Diodes électroluminescentes
EEG	Électroencéphalographie
fNIRS	Spectroscopie fonctionnelle dans le proche infrarouge (de l'anglais <i>functional Near-Infrared Spectroscopy</i>)
IBM	International Business Machines
IRMf	Imagerie par résonance magnétique fonctionnelle
MRI	Imagerie par résonance magnétique
PC	Ordinateur personnel
RDDC	Recherche et développement pour la défense Canada
S-T	Science et technologie

4. EXIGENCES

4.1 Système de fNIRS

Le soumissionnaire doit répondre au besoin en respectant les spécifications suivantes :

Spécifications
Doit être compatible à l'IRM et doit pouvoir être synchronisé de façon précise avec l'IRMf pour la mesure simultanée de l'activité cérébrale.
Doit être compatible avec le système d'EEG de Brain Products pour la mesure simultanée de l'activité cérébrale par fNIRS et EEG.
Doit comprendre 16 DEL et 16 sources laser (pouvant être sélectionnées par l'utilisateur pour une expérience donnée) et 16 détecteurs.
Doit comprendre une série d'optodes qui sont compatibles à l'IRM, et une série d'optodes qui ne sont pas compatibles à l'IRM, mais qui permettent de préparer le sujet plus rapidement et d'améliorer le rapport signal-bruit des enregistrements. Les optodes doivent être faciles à remplacer, en fonction de l'environnement où est effectué l'enregistrement.
Doit permettre de régler la position des capteurs sur le casque, et le casque doit pouvoir maintenir les optodes de fNIRS et les électrodes EEG actives de notre actiCAP existant pour l'enregistrement simultané de l'activité cérébrale par EEG/fNIRS.
Doit permettre l'imagerie topographique et tomographique et doit être modulaire pour assurer l'optimisation de l'enregistrement de l'activité cérébrale d'un sujet ou de deux sujets en parallèle, selon l'option choisie.
Doit pouvoir être mis à niveau ultérieurement sans qu'il ne soit nécessaire de se départir des sources ou des détecteurs existants.
Doit avoir été utilisé dans au moins 20 rapports de recherche complets publiés dans des revues à comité de lecture, comme en témoignent les résultats d'une recherche de documents dans PubMed.
Doit être certifié par l'Association canadienne de normalisation ou un organisme équivalent reconnu.
Doit pouvoir résister à des variations de courant électrique et au bruit de l'alimentation sans que cela n'influe sur son rendement ou sa durée de vie.
Doit être en mesure d'enregistrer l'activité cérébrale de deux (2) sujets simultanément.

4.2 Logiciel d'enregistrement fNIRS

Le soumissionnaire doit répondre au besoin en respectant les spécifications suivantes :

Spécifications
Doit fonctionner sur un ordinateur personnel (PC) standard compatible avec IBM sous Microsoft Windows 7 ou une version ultérieure.
Doit fournir une échelle de mesure de la qualité du signal pour donner de la rétroaction à l'utilisateur pendant le paramétrage des optodes afin de l'aider à préparer des enregistrements de qualité supérieure.
Doit fournir une interface conviviale pour l'enregistrement de données dans divers montages source/détecteur, lesquels peuvent être sauvegardés aux fins d'utilisation dans des enregistrements ultérieurs sans qu'il ne soit nécessaire de reconfigurer les contrôles logiciels.
Doit permettre de marquer des événements stimulus-réponse sous forme de données brutes, et d'analyser les données en fonction de ces marqueurs.
Doit être muni de configurations logicielles prédéfinies et de routines d'analyse de base pour l'affichage des données en temps réel.
Doit permettre le transfert des données entre le logiciel de contrôle et de traitement des données et d'autres programmes Windows comme les logiciels de traitement de texte et les logiciels de graphisme.
Doit permettre la diffusion de données vers d'autres logiciels ultérieurement, dans l'éventualité où des expériences avec une interface cerveau-ordinateur seraient menées.

4.3 Logiciel d'analyse de fNIRS

Quantité requise : 1

Le soumissionnaire doit répondre au besoin en respectant les spécifications suivantes :

Spécifications
Doit comprendre une licence ouverte, et un logiciel d'analyse de source fermée compatible avec les systèmes d'exploitation Windows, Linux et Mac.
Doit fournir un format de sauvegarde des données qui est exportable vers d'autres formats (en particulier Homer2) et qui peut fonctionner dans d'autres logiciels non fournis avec le système.

4.4 Installation

Le soumissionnaire doit fournir l'installation et la configuration complètes du système de fNIRS sur place.

4.5 Essais d'acceptation

Au moment de la mise en service, le soumissionnaire doit faire une démonstration de toutes les fonctions et capacités de l'équipement.

4.6 Étalonnage

Le soumissionnaire doit effectuer l'étalonnage des systèmes installés aux installations de Toronto. L'étalonnage doit être effectué conformément aux normes de l'industrie.

4.7 Formation

Le soumissionnaire doit fournir des séances distinctes de formation sur place à environ 10 membres du personnel technique et scientifique. Le personnel technique aura besoin d'acquérir une connaissance approfondie des éléments liés à la collecte de données proprement dite (c'est-à-dire la mise en place et l'entretien du casque fNIRS, l'acquisition des données et le fonctionnement du logiciel en temps réel, les mesures de sécurité). Le personnel scientifique aura besoin d'une formation plus avancée sur le fonctionnement du système (c'est-à-dire une connaissance de la configuration et du paramétrage des options d'acquisition des données ainsi que des options d'analyse des données) et d'une démonstration d'un exercice réel de collecte de données et d'analyse de données.

La formation doit être donnée en anglais aux installations de RDDC à Toronto, en Ontario. Elle doit porter sur le fonctionnement du système, l'utilisation du logiciel, les procédures d'entretien et le dépannage du système. Le soumissionnaire doit offrir de la formation sur l'étalonnage du système.

La formation sur place doit avoir été donnée dans les deux (2) semaines suivant l'installation. La date, l'heure et le lieu de la formation seront convenus entre le soumissionnaire et le responsable technique, dont le nom figure dans le présent document.

5.8 Fournitures consommables

Le soumissionnaire doit fournir une trousse de départ de fournitures consommables.

5.9 Garantie, service, soutien et mises à jour

Le soumissionnaire doit fournir une garantie sur l'ensemble des éléments du système fNIRS pendant une période de un (1) an à partir de la date de livraison, avec une option de prolongation de deux périodes d'une année (1) chacune.

Le soumissionnaire doit offrir un soutien technique au client sans restriction quant à la fréquence de contact. Le soutien doit comprendre des services de consultation en ce qui concerne la configuration et l'utilisation du système ainsi que le signalement de bogues. La réponse à une demande de service doit se faire dans les 72 heures suivant la demande initiale.

Le soumissionnaire doit fournir les correctifs, les mises à jour, les mises à niveau et les nouvelles versions du logiciel à l'acheteur sans frais supplémentaires.

Le terme « mise à jour » désigne toutes les améliorations, les extensions ou les autres modifications apportées au logiciel. Le terme « version » désigne les modifications ou les améliorations apportées au logiciel, et les modules nouveaux ou supplémentaires qui fonctionnent avec le logiciel, qui constituent la génération suivante du logiciel et que le soumissionnaire a décidé de mettre à la disposition de ses clients normalement en contrepartie de frais supplémentaires.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W7719-185389/B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W7719-18-5389

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
KIN-7-48116

Id de l'acheteur - Buyer ID
KIN508
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Annexe "B"

Base de paiement

N° d'élément	Description	Unité de distribution	Prix de lot, rendu droits acquittés (DDP)
1	Spectroscopie fonctionnelle dans le proche infrarouge, comme il est décrit à l'annexe A	1	_____ \$
2	Formation	1	_____ \$
3	Garantie, service soutien et mises à jour	De la date de livraison au 31 mars 2019	_____ \$
Option	Garantie, service soutien et mises à jour	Du 1 ^{er} avril 2019 au 31 mars 2020	_____ \$
	Garantie, service soutien et mises à jour	Du 01 avril 2020 au 31 mars 2021	_____ \$

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W7719-185389/B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W7719-18-5389

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
KIN-7-48116

Id de l'acheteur - Buyer ID
KIN508
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « C » de la PARTIE 3 de la DEMANDE DE SOUMISSIONS

INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Carte d'achat VISA ;
- Carte d'achat MasterCard ;
- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisées (EDI) ;
- Virement télégraphique (international seulement) ;
- Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W7719-185389/B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W7719-18-5389

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
KIN-7-48116

Id de l'acheteur - Buyer ID
KIN508
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Annexe « D »

Formulaire d'attestation du fabricant original de matériel (FOM)

Formulaire Formulaire d'attestation du fabricant original de matériel (FOM)	
Ce formulaire vise à confirmer que le fabricant original de matériel (FOM) nommé ci-dessous a autorisé le soumissionnaire nommé ci-dessous à fournir et à maintenir ses produits dans le cadre du contrat attribué à la suite de la demande de soumissions indiquée ci-dessous	
Nom du constructeur FOM	
Signature du signataire autorisé du FOM	_____
Nom en caractères d'imprimerie du signataire autorisé du FOM	_____
Titre en caractères d'imprimerie du signataire autorisé du FOM	_____
Adresse du signataire autorisé du FOM	_____
N° de téléphone du signataire autorisé du FOM	_____
N° de télécopieur du signataire autorisé du FOM	_____
Titre en caractères d'imprimerie	_____
Date de signature	_____
Numéro de la demande de soumissions	_____
Nom du soumissionnaire	_____

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W7719-185389/B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W7719-18-5389

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
KIN-7-48116

Id de l'acheteur - Buyer ID
KIN508
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Annexe « E »

LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

RECEIVED

JUN 09 2017



Government of Canada

Gouvernement du Canada

Contract Number / Numéro du contrat

ln7719-185589

Security

SECURITY REQUIREMENTS CHECK LIST (SRCL)
LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)

PART A - CONTRACT INFORMATION / PARTIE A - INFORMATION CONTRACTUELLE

1. Originating Government Department or Organization / Ministère ou organisme gouvernemental d'origine: DND
2. Branch or Directorate / Direction générale ou Direction: DRDC, Toronto Research Centre

3. a) Subcontract Number / Numéro du contrat de sous-traitance
3. b) Name and Address of Subcontractor / Nom et adresse du sous-traitant

4. Brief Description of Work / Brève description du travail
Purchase and installation of a NIRS System (Functional Near-Infrared Spectroscopy). The contractor must also provide separate on-site training sessions for technical and scientific staff.

5. a) Will the supplier require access to Controlled Goods? Le fournisseur aura-t-il accès à des marchandises contrôlées? [X] No / Non [] Yes / Oui

5. b) Will the supplier require access to unclassified military technical data subject to the provisions of the Technical Data Control Regulations? Le fournisseur aura-t-il accès à des données techniques militaires non classifiées qui sont assujetties aux dispositions du Règlement sur le contrôle des données techniques? [X] No / Non [] Yes / Oui

6. Indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès requis

6. a) Will the supplier and its employees require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets? Le fournisseur ainsi que les employés auront-ils accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? [X] No / Non [] Yes / Oui

6. b) Will the supplier and its employees (e.g. cleaners, maintenance personnel) require access to restricted access areas? No access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets is permitted. Le fournisseur et ses employés (p. ex. nettoyeurs, personnel d'entretien) auront-ils accès à des zones d'accès restreintes? L'accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS n'est pas autorisé. [] No / Non [X] Yes / Oui

6. c) Is this a commercial courier or delivery requirement with no overnight storage? S'agit-il d'un contrat de messagerie ou de livraison commerciale sans entreposage de nuit? [X] No / Non [] Yes / Oui

7. a) Indicate the type of information that the supplier will be required to access / Indiquer le type d'information auquel le fournisseur devra avoir accès
Canada [] NATO / OTAN [] Foreign / Étranger []

7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la diffusion
No release restrictions / Aucune restriction relative à la diffusion []
Not releasable / À ne pas diffuser []
Restricted to: / Limité à: []
Specify country(ies): / Préciser le(s) pays:

7. c) Level of information / Niveau d'information
PROTECTED A / PROTÉGÉ A []
PROTECTED B / PROTÉGÉ B []
PROTECTED C / PROTÉGÉ C []
CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL []
SECRET / SECRET []
TOP SECRET / TRÈS SECRET []
TOP SECRET (SIGINT) / TRÈS SECRET (SIGINT) []



Contract Number / Numéro du contrat W7719-185389/001/TOR.
Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

PART A (continued) / PARTIE A (suite)

8. Will the supplier require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED COMSEC information or assets?
Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens COMSEC désignés PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?
If Yes, indicate the level of sensitivity.
Dans l'affirmative, indiquer le niveau de sensibilité :

No / Non Yes / Oui

9. Will the supplier require access to extremely sensitive INFOSEC information or assets?
Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens INFOSEC de nature extrêmement délicate?

No / Non Yes / Oui

Short Title(s) of material / Titre(s) abrégé(s) du matériel :
Document Number / Numéro du document :

PART B - PERSONNEL (SUPPLIER) / PARTIE B - PERSONNEL (FOURNISSEUR)

10. a) Personnel security screening level required / Niveau de contrôle de la sécurité du personnel requis

- | | | | |
|---|---|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> RELIABILITY STATUS
COTE DE FIABILITÉ | <input type="checkbox"/> CONFIDENTIAL
CONFIDENTIEL | <input type="checkbox"/> SECRET
SECRET | <input type="checkbox"/> TOP SECRET
TRÈS SECRET |
| <input type="checkbox"/> TOP SECRET - SIGINT
TRÈS SECRET - SIGINT | <input type="checkbox"/> NATO CONFIDENTIAL
NATO CONFIDENTIEL | <input type="checkbox"/> NATO SECRET
NATO SECRET | <input type="checkbox"/> COSMIC TOP SECRET
COSMIC TRÈS SECRET |
| <input type="checkbox"/> SITE ACCESS
ACCÈS AUX EMBLEMES | | | |

Special comments:

Commentaires spéciaux : _____

NOTE: If multiple levels of screening are identified, a Security Classification Guide must be provided.
REMARQUE: Si plusieurs niveaux de contrôle de sécurité sont requis, un guide de classification de la sécurité doit être fourni.

10. b) May unscreened personnel be used for portions of the work?
Du personnel sans autorisation sécuritaire peut-il se voir confier des parties du travail?
If Yes, will unscreened personnel be escorted?
Dans l'affirmative, le personnel en question sera-t-il escorté?

No / Non Yes / Oui
 No / Non Yes / Oui

PART C - SAFEGUARDS (SUPPLIER) / PARTIE C - MESURES DE PROTECTION (FOURNISSEUR)

INFORMATION / ASSETS / RENSEIGNEMENTS / BIENS

11. a) Will the supplier be required to receive and store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets on its site or premises?
Le fournisseur sera-t-il tenu de recevoir et d'entreposer sur place des renseignements ou des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?

No / Non Yes / Oui

11. b) Will the supplier be required to safeguard COMSEC information or assets?
Le fournisseur sera-t-il tenu de protéger des renseignements ou des biens COMSEC?

No / Non Yes / Oui

PRODUCTION

11. c) Will the production (manufacture, and/or repair and/or modification) of PROTECTED and/or CLASSIFIED material or equipment occur at the supplier's site or premises?
Les installations du fournisseur serviront-elles à la production (fabrication et/ou réparation et/ou modification) de matériel PROTÉGÉ et/ou CLASSIFIÉ?

No / Non Yes / Oui

INFORMATION TECHNOLOGY (IT) MEDIA / SUPPORT RELATIF À LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION (TI)

11. d) Will the supplier be required to use its IT systems to electronically process, produce or store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or data?
Le fournisseur sera-t-il tenu d'utiliser ses propres systèmes informatiques pour traiter, produire ou stocker électroniquement des renseignements ou des données PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?

No / Non Yes / Oui

11. e) Will there be an electronic link between the supplier's IT systems and the government department or agency?
Disposera-t-on d'un lien électronique entre le système informatique du fournisseur et celui du ministère ou de l'agence gouvernementale?

No / Non Yes / Oui



Contract Number / Numéro du contrat W7719-185389/001/TOR
Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

PART C - (continued) / PARTIE C - (suite)

For users completing the form manually use the summary chart below to indicate the category(ies) and level(s) of safeguarding required at the supplier's site(s) or premises.
Les utilisateurs qui remplissent le formulaire manuellement doivent utiliser le tableau récapitulatif ci-dessous pour indiquer, pour chaque catégorie, les niveaux de sauvegarde requis aux installations du fournisseur.

For users completing the form online (via the Internet), the summary chart is automatically populated by your responses to previous questions.
Dans le cas des utilisateurs qui remplissent le formulaire en ligne (par Internet), les réponses aux questions précédentes sont automatiquement saisies dans le tableau récapitulatif.

SUMMARY CHART / TABLEAU RÉCAPITULATIF

Category / Catégorie	PROTECTED / PROTÉGÉ			CLASSIFIED / CLASSIFIÉ			NATO				COMSEC					
	A	B	C	CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL	SECRET	TOP SECRET / TRÈS SECRET	NATO RESTRICTED / NATO DIFFUSION RESTREINTE	NATO CONFIDENTIAL / NATO CONFIDENTIEL	NATO SECRET	COSMIC TOP SECRET / COSMIC TRÈS SECRET	PROTECTED / PROTÉGÉ			CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL	SECRET	TOP SECRET / TRÈS SECRET
											A	B	C			
Information / Assets / Renseignements / Biens / Production																
IT Media / Support TI / IT Link / Lien électronique																

12. a) Is the description of the work contained within this SRCL PROTECTED and/or CLASSIFIED?
La description du travail visé par la présente LVERS est-elle de nature PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE? No / Non Yes / Oui
- If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification".
Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire.
12. b) Will the documentation attached to this SRCL be PROTECTED and/or CLASSIFIED?
La documentation associée à la présente LVERS sera-t-elle PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE? No / Non Yes / Oui
- If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification" and indicate with attachments (e.g. SECRET with Attachments).
Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire et indiquez qu'il y a des pièces jointes (p. ex. SECRET avec des pièces jointes).



Government of Canada / Gouvernement du Canada

Contract Number / Numéro du contrat W7719-185389/001/TOR
Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

PART D - AUTHORIZATION / PARTIE D - AUTORISATION

13 Organization ^{Project} Authority / Chargé de projet de l'organisme Name (print) - Nom (en lettres moulées)		Title - Titre	Signature
Dr. Oshin Vartanian		Defence Scientist	
Telephone No. - N° de téléphone (416) 635-2000, extension 3008	Facsimile No. - N° de télécopieur (416) 635-3008	E-mail address - Adresse courriel Oshin.Vartanian@drc-rddc.gc.ca	Date 29 May 2017
14 Organization Security Authority / Responsable de la sécurité de l'organisme Name (print) - Nom (en lettres moulées)		Title - Titre	Signature
Tippy Graham - DDSD - Information Security Analyst E-mail: tippy.graham@forces.gc.ca			
Telephone No. - N° de téléphone 416-996-8283	Facsimile No. - N° de télécopieur	E-mail address - Adresse courriel	Date 07 June 2017
15. Are there additional instructions (e.g. Security Guide, Security Classification Guide) attached? Des instructions supplémentaires (p. ex. Guide de sécurité, Guide de classification de la sécurité) sont-elles jointes?			<input type="checkbox"/> No / Non <input checked="" type="checkbox"/> Yes / Oui
16. Procurement Officer / Agent d'approvisionnement Name (print) - Nom (en lettres moulées)		Title - Titre	Signature
Tammy Weaver 413-545-9a59		Supply Specialist	Weaver, Tammy <small>Digitally signed by Weaver, Tammy Date: 2017.10.11 10:57:32 -0400</small>
Telephone No. - N° de téléphone	Facsimile No. - N° de télécopieur	E-mail address - Adresse courriel	Date
17 Contracting Security Authority / Autorité contractante en matière de sécurité Name (print) - Nom (en lettres moulées)		Title - Titre	Signature
Jennifer Fyfe Mackay		Contract Security Officer	Jennifer Fyfe
Telephone No. - N° de téléphone 613-952-1541	Facsimile No. - N° de télécopieur	E-mail address - Adresse courriel	Date Jun 30 17